



Agence Nationale  
pour la Rénovation  
Urbaine

# Conférence de presse



**Mardi 19 janvier 2010**



# Sommaire

---

- **La rénovation urbaine :  
des programmes en plein développement**
- **L'ANRU aux côtés des élus, des bailleurs sociaux  
et des habitants**
- **La rénovation urbaine,  
vecteur de développement économique et social**
- **Conclusion et perspectives**



# La rénovation urbaine, des programmes en plein développement

---

- **L'état des engagements et des paiements**
- **L'effet « booster » du plan de relance**
- **Les conventions à échéance**



# Progression des paiements et des engagements

## ■ Paiements

- Fin **décembre** 2009, les paiements cumulés sont en **progression de plus de 70 %** par rapport à l'année 2008
- En 1 an, l'ANRU a déjà payé près de **955 millions d'euros**, soit un chiffre qui dépasse le **montant total** versé sur toute l'année 2008 (**618 millions d'euros**)
- Les montants payés en 2009 ont été particulièrement **importants**, en raison notamment de **l'impact du plan de relance**

# Progression des paiements et des engagements

---

## ■ Engagements

- Depuis le début de l'année 2009, **le rythme des engagements révèle une tendance au doublement par rapport à l'année 2008**, grâce aux 350 millions d'euros supplémentaires du plan de relance
- Le montant engagé en 2009 est de **2,1 milliards**, soit le double de l'année 2008



# La rénovation urbaine, des programmes en plein développement

---

## ■ Accélération opérationnelle du PNRU

- **Transformations urbaines spectaculaires** bien visibles montrant l'articulation des logements, équipements et espaces publics, locaux d'entreprises et de services, voirie, transports publics...



# Etat d'avancement du Programme au 1<sup>er</sup> décembre 2009

Au 1<sup>er</sup> décembre 2009 :

**480 quartiers** font l'objet de projets approuvés par l'Agence, avec **352 conventions signées**, ce qui représente la programmation de :

- 42 milliards d'euros de travaux
- 127 875 constructions de logements sociaux
- 303 246 réhabilitations
- 130 891 démolitions
- 329 141 résidentialisations

## L'effet « booster » du plan de relance

- Le plan de relance représente pour l'ANRU **350 millions d'euros** supplémentaires pour financer le Programme National de Rénovation Urbaine
- Ces crédits ont permis d'accélérer et de lancer, **en 2009, 1200 opérations de rénovation urbaine, réparties sur 236 communes**
- **181 M€** de subventions ont été attribuées à l'Île de France
- **169 M€** aux autres régions
- Les signatures des **375 avenants** aux conventions se sont succédées jusqu'à mi-juillet
- **90% des opérations ont été lancées en 2009**





# L'effet « booster » du plan de relance

Le plan de relance a bénéficié à la rénovation urbaine.

## ■ Accélération des paiements

- **134 millions d'euros** ont été versés aux maîtres d'ouvrage et 70 millions d'euros d'avance à 30% ont été payées sur le PNRU

## ■ Accélération de la qualité et du rythme des réalisations

Les **350 millions d'euros** permettent notamment de traiter :

- 12 000 constructions de logements sociaux
- 28 000 réhabilitations
- 21 500 résidentialisations
- 200 opérations d'aménagement
- 150 équipements publics
- 20 opérations commerciales
- 100 opérations d'ingénierie



## Les conventions à échéance

---

Sont arrivées à **échéance fin 2009** :

Bassens, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Châteauroux,  
Le Havre, Lyon/La Duchère, Meaux, Montauban,  
Tarbes, Trélazé...

En 2010, l'Agence évaluera les résultats obtenus afin  
d'anticiper les suites à donner

# L'ANRU aux côtés des élus, des bailleurs sociaux et des habitants

- 
- **L'accompagnement des porteurs de projet**
  - **Moyens mis à la disposition des acteurs locaux**
  - **La coopération accrue avec l'Acsé**
  - **Enrichir les projets : l'urbanisme durable, le développement économique**
  - **Le programme « Quartiers Anciens »**

# L'accompagnement des porteurs de projet

## Création d'une nouvelle Direction de l'Animation et de l'Appui aux Acteurs de la Rénovation Urbaine

- Apporter expertise et appui technique aux porteurs de projet
- Participer à la montée en puissance des compétences des équipes et des délégations territoriales de l'Agence
- Structurer les échanges d'expérience : organisation de 7 Forums Régionaux des Acteurs de la Rénovation Urbaine en 2010

## Moyens mis à la disposition des acteurs locaux

- Montée en puissance du **Pôle d'Appui Opérationnel**, dont les principales missions d'expertise portent notamment sur :
  - la direction et la conduite de projet
  - l'attractivité économique et commerciale
  - la gestion urbaine de proximité (GUP)
  - le relogement
  - l'insertion sociale
  - le développement durable
- **Développement du réseau** des directeurs et chefs de projet pour accroître la dynamique élus/responsables de projet/opérateurs, créer un vivier de compétences, favoriser les échanges de bonnes pratiques
- Mobilisation des cellules d'expertise économique des Trésoreries Générales de région, CCI, réseau Caisse des Dépôts...



## Délégation élargie aux représentants territoriaux de l'Agence

---

- La délégation élargie : étape indispensable pour la réussite de la mise en œuvre du PNRU et pour répondre au volume d'activité croissant (352 conventions signées au 31/12/09)
- **3 objectifs :**
  - Maintenir l'ambition des projets
  - Être présent aux côtés des porteurs de projet et les accompagner dans la mise en œuvre des contrats
  - Mettre en perspective la transformation durable des quartiers



## Délégation élargie aux représentants territoriaux de l'Agence

---

- Cette délégation s'applique aux paiements et à la gestion des avenants qui sont mis en œuvre sur l'ensemble des départements depuis le **1<sup>er</sup> janvier 2010**
- La délégation élargie implique un échange régulier entre l'ANRU central et les délégations territoriales



## La coopération accrue avec l'Acsé

---

- **Gestion Urbaine de Proximité (GUP) :**

Coordination entre les diagnostics menés par l'Acsé et les démarches dans les quartiers en rénovation urbaine

- **Insertion :** développement des chantiers d'insertion en partenariat avec l'Acsé, dans le cadre du programme Insertion/Rénovation qui vise à créer une centaine de chantiers dans les quartiers





## Enrichir les projets : l'urbanisme durable

### **La rénovation urbaine est intrinsèquement indissociable du développement durable**

Tant l'ANRU central que les équipes locales devront veiller, en liaison avec les élus, les bailleurs, les entreprises concernées, à une application rigoureuse des mesures définies par le Grenelle de l'Environnement, en particulier en ce qui concerne la qualité urbaine et architecturale, les économies d'énergie...

Les revues de projet et les points d'étape, qui constituent un suivi précis des réalisations physiques et de la mise en œuvre du Programme, seront également l'occasion de veiller à ce que les fondamentaux de l'urbanisme durable soient bien appliqués



## Programme « Quartiers Anciens »

---

- **Programme instauré par la loi « Mobilisation pour le logement et lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009 »**
- **40 candidatures ont été retenues sur les 87 réceptionnées** (décret du 31 décembre 2009)
- Contractualisation d'une durée de 7 ans entre l'ANRU et les collectivités retenues
- Une démarche coordonnée par l'ANRU qui s'articulera avec les aides de l'Anah sur la réhabilitation du parc privé et celles du ministère du logement



## Programme « Quartiers Anciens »

---

- 380 millions d'euros mobilisés sur 3 ans pour la mise en œuvre de ce programme en faveur de la réhabilitation de logements privés, de la production de logements sociaux et de l'aménagement d'espaces et de services publics
- Ce Programme devrait générer 1,5 Milliard de travaux qui pourront démarrer début 2010
- Comme pour les conventions du PNRU, celles du PNRQAD prévoiront une clause d'insertion pour garantir le recrutement des personnes issues des quartiers en rénovation



# La rénovation urbaine, vecteur de développement économique et social

---

- **L'insertion professionnelle**
- **La diversification et le développement économique**
- **le développement du partenariat public-privé**



## L'insertion professionnelle

---

- **La mise en œuvre de la charte d'insertion est aujourd'hui effective**
- L'enquête 2009, qui sera prochainement publiée (après 2 éditions, en 2007 et en 2008) devrait démontrer un doublement du nombre de bénéficiaires comparé à 2008 et des actions qui atteignent la cible sociale la plus fragile : Rmistes, jeunes sans qualification ou à faible niveau de qualification
- L'insertion est aujourd'hui bien intégrée à la mise en œuvre des projets de rénovation urbaine



## La rénovation urbaine, vecteur de développement économique et social

- La transformation durable des quartiers doit s'inscrire dans une dynamique de cohésion à des échelles plus vastes intégrant notamment politique de l'habitat, développement économique, emploi
- Le soutien à l'activité du BTP va s'accroître en 2010 et 2011
- Le développement du partenariat public-privé devra mobiliser des acteurs majeurs du secteur privé, grandes et moyennes entreprises, aménageurs aux côtés des pouvoirs publics...

## La diversification et le développement économique

---

- Actions à mener en partenariat avec certaines associations qui œuvrent sur le terrain (Business Angels), les régions, la Caisse des Dépôts...
- Objectif : amener entreprises, services, centres commerciaux à investir les quartiers pour faciliter la création de richesse et d'emplois
- Recherche de partenaires privés pour favoriser ces actions



# La diversification et le développement économique

## ■ Business Angels

- Concept : favoriser la création et l'implantation d'entreprises sur les quartiers rénovés
- Choix d'un site expérimental : Clichy/Montfermeil
- Une vingtaine de maires qui souhaitent attirer de l'activité économique pourraient être intéressés par le concept

## ■ Kilic

- Financement par la Caisse des Dépôts des prêts et réalisation des bâtiments d'activité en associant les habitants des quartiers, gestion des locaux et de l'activité tertiaire
- Réalisation de 2 opérations cofinancées par l'ANRU à Clichy/Montfermeil et à Chanteloup





## Conclusion et perspectives

---

- Ce qui a changé grâce au PNRU
- En 2010, l'ANRU sera plus que jamais aux côtés de ses partenaires
- **Des perspectives pour l'avenir** : constituer des « pôles » sur une échelle territoriale plus vaste que celle des quartiers rénovés, en intégrant notamment les questions de transport

